

FOJ AVATH



Un foyer Occupationnel fournit un soutien médico-social et éducatif destiné aux adultes en situation de handicap qui disposent d'une certaine autonomie, mais qui ne sont pas aptes à exercer un travail en ESAT ou EA.

Les personnes concernées :

- . Etre reconnu **adulte handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** ;
- . Avoir entre 20 et 60 ans
- . Bénéficier d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Adultes Handicapés (CDAPH) vers le FOJ.

Les effectifs :

Le FOJ est agréé pour accompagner **29 personnes** en situation de handicap et **2 accueils temporaires**.

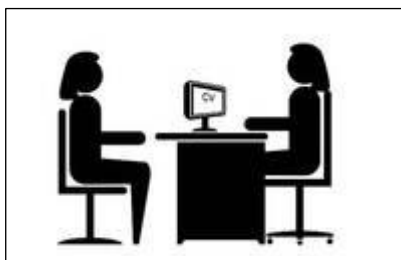
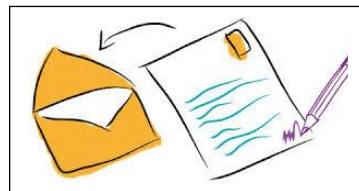
La procédure d'admission :

L'accès à ce service doit être un acte volontaire.

L'admission peut se faire :

- . À l'initiative de la personne en situation de handicap ;
- . Par l'intermédiaire d'un travailleur social ;
- . Par l'intermédiaire de la famille.

Toute demande est adressée à l'assistante de service social du FOJ qui recevra la personne seule ou accompagnée d'un tiers, en présence d'un éducateur de l'équipe.



Les missions :

Les missions générales d'un foyer occupationnel sont de développer l'autonomie des résidents, de prévenir toute forme de régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées.

Ces activités diverses doivent être adaptées aux capacités des résidents.

Elles comprennent des activités manuelles, d'expression, des activités sportives qui peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

(Extrait du guide du handicap, ESF éditeur, décembre/janvier/février III-B-6 p.8.).

Les prestations proposées :

Cette présentation est réalisée en Facile à Lire et à Comprendre pour une meilleure accessibilité

Les thèmes présentés ici correspondent aux besoins et attentes des résidents du Foyer. Cette liste peut être modifiée en fonction des évolutions des personnes accompagnées et du foyer.

AUTONOMIE DECISIONNELLE

- ✓ **Savoir faire des choix**
- ✓ **Etre informé**
- ✓ **Raconter son parcours de vie**
- ✓ **Réfléchir à ce que je souhaite pour moi**

Ex : Réunions, entretiens, pictogrammes, photos, livret de vie etc.
Co-construction du projet personnalisé

AUTONOMIE FONCTIONNELLE

ACTES ESSENTIELS DE LA VIE

-Favoriser la prévention et l'éducation à la santé

Ex : Atelier hygiène alimentaire
Atelier gymnastique douce
Atelier maraichage



- Favoriser l'autonomie sur les actes simples, en lien avec l'hygiène et l'image de soi

Ex : Atelier esthétique hommes
Atelier esthétique femmes
Atelier Look



- Favoriser l'autonomie sur des actes simples, en lien avec l'entretien des locaux et l'environnement

Ex : Atelier vie quotidienne

Atelier cuisine

Atelier nettoions la nature

Atelier collectif du matin avec lecture d'articles et discussion sur ce thème.

Atelier tri bouchon



☞ SE DEPLACER, SE MOUVOIR, HABILITES MANUELLE

- Savoir se déplacer sur l'extérieur

Ex : Atelier prévention routière

Atelier Marché de Toulon (accès en bus)

- Améliorer la motricité globale et motricité fine

Ex : Ateliers sport

Atelier Mosaïque

Atelier arts plastiques



☞ COMMUNIQUER, S'EXPRIMER

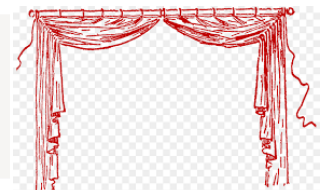
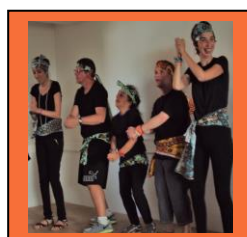
- Savoir communiquer sur les actes fonctionnels
- Exprimer et communiquer de façon adaptée ses émotions, ses ressentis
- Développer sa créativité

Ex : Atelier Danse

Atelier Vie affective

Atelier théâtre

Groupes de paroles



☞ FONCTIONS COGNITIVES



- Stimuler la mémoire

Ex : Atelier Jeux éducatifs
Atelier Médiathèque

- Stimuler la compréhension et le jugement

Ex : Atelier documentaires
Atelier vidéo / cinémathèque / Reportages
Atelier lecture / Calcul



- Maintenir des comportements adaptés

Ex : Explications des règles
Lecture du règlement de fonctionnement
Atelier vie sociale



PREVENTION DES RISQUES : SANTE ET SECURITE

☞ AMELIORER LA PREVENTION, SOINS, ET SUIVI DES SOINS

Ex : Atelier hygiène alimentaire
Ateliers sur les 5 sens
Atelier Vie affective

☞ PROMOUVOIR LA SECURITE



Ex : Atelier prévention routière
Atelier gestes de premiers secours

INSERTION SOCIALE ET LIENS FAMILIAUX

☞ FAVORISER L'INSERTION SOCIALE

Ex : Visites
Rencontres avec le sport adapté
Mini séjour 1 fois par an



☞ FAVORISER LES LIENS FAMILIAUX

Ex : Entretiens téléphoniques ou au FOJ
Bilans et élaboration du projet personnalisé

☞ LE SERVICE SOCIAL :

L'assistante de service social du foyer vous **accompagne ainsi que votre famille** dès la demande d'admission. Elle répond aux questions, vous permet de vous exprimer sur vos sentiments, difficultés, envies...

Elle peut rencontrer vous et votre famille lors des réunions organisées ou bien par exemple le matin, lorsque les parents accompagnent les résidents au foyer ou lorsque les résidents ressentent le besoin de lui faire part d'un sujet qui les préoccupe.

L'assistante sociale aide également à la **gestion administrative** (dossier de placement, carte d'invalidité, demande d'accueil temporaire) et **financière** (renouvellement d'AAH, demande de PCH/ACTP...

CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS :

Secrétariat FOJ : 04 94 00 18 00

MDPH VAR : 04 94 05 10 40

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)